

Sujet : [INTERNET] RE: RE: PC04523R0017 GDSOL 79

De : > urbanisme (par Internet) <urbanisme@bischoffsheim.fr>

Date : 11/10/2024 à 08:33

Pour : "DDT 67/SER/ADS (Application du droit de sols) emis par BURDET Lysiane (Instructeur ADS) - DDT 67/SUA/DSF/IAU" <ddt-sege-ads@bas-rhin.gouv.fr>

Bonjour,

J'ai échangé hier avec le porteur de projet sur le sujet.
Etant donné qu'il n'y aura sur place que des ouvrages techniques et que la présence de personnel sera limitée au chantier de mise en place et des visites ponctuelles, il n'y a besoin ni d'eau ni d'assainissement.
En cas de nécessité, le porteur pourra mettre en place des installations provisoires ou se rapprocher d'EQUIOM pour utiliser leurs équipements. Ce point a déjà été évoqué entre eux.

Cordialement,

Mme Nathalie LORENTZ
Services Techniques
Urbanisme - Droit des Sols
Mairie de 67870 BISCHOFFSHEIM
1, rue des Ecoles
Tél 03 88 50 41 08
Fax 03 88 49 20 03
Nouvelle adresse mail :
urbanisme@bischoffsheim.fr

-----Message d'origine-----

De : DDT 67/SER/ADS (Application du droit de sols) emis par BURDET Lysiane (Instructeur ADS) - DDT 67/SUA/DSF/IAU <ddt-sege-ads@bas-rhin.gouv.fr>

Envoyé : jeudi 10 octobre 2024 15:36

À : Nathalie Lorentz <urbanisme@bischoffsheim.fr>

Objet : Re: [INTERNET] RE: PC04523R0017 GDSOL 79

Bonjour,

Je ferai le point avec mon responsable et reviendrai vers vous si besoin est.

Cordialement

Le 10/10/2024 à 15:28, > urbanisme (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Nous n'avons pas de réseau dans ce secteur. A ma connaissance il y a une conduite d'eau potable dans la départementale entre Krautergersheim et Hindisheim qui appartient à la Comcom du pays de Ste Odile.

Ceci dit le projet ne requiert pas de raccordement à l'eau potable.

Devons-nous vous faire une réponse formalisée ?

Cordialement,

Mme Nathalie LORENTZ
Services Techniques
Urbanisme - Droit des Sols

Mairie de 67870 BISCHOFFSHEIM
1, rue des Ecoles
Tél 03 88 50 41 08
Fax 03 88 49 20 03
Nouvelle adresse mail :
urbanisme@bischoffsheim.fr

-----Message d'origine-----

De : DDT 67/SER/ADS (Application du droit de sols) emis par BURDET
Lysiane (Instructeur ADS) - DDT 67/SUA/DSF/IAU
<ddt-sege-ads@bas-rhin.gouv.fr> Envoyé : jeudi 10 octobre 2024 15:16 À
: Nathalie Lorentz <urbanisme@bischoffsheim.fr> Objet : PC04523R0017
GDSOL 79

Bonjour,

Dans le cadre de l'instruction du dossier cité en objet, une consultation auprès du SDEA a été effectuée.

Dans son avis du 04 octobre ci-joint, le SDEA m'informe qu'il me faut vous consulter, dans le cadre de la desserte en eau potable du projet, pour connaître les conditions techniques et financières du raccordement au réseau d'eau potable.

Pourriez-vous me faire parvenir vos remarques ou prescriptions sur ce point pour ce dossier ?

Je vous remercie par avance.

Cordialement
Lysiane BURDET
Instructrice ADS
DDT du Bas-Rhin